



FROBERVILLE



Mai / Septembre 2019



Mairie de Froberville
690, rue d'Etretat
76400 FROBERVILLE

Tel : 02.35.27.31.28

Fax : 02.35.27.33.37

mairiedefroberville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h / 16h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-16h

Jeudi : 9h-12h / 14h-16h

Vendredi : 9h-12h / 16h-18h

www.froberville.fr

Le Mot du Maire



Comme chaque année au mois de mars, le conseil municipal a voté le budget de la commune.

Le budget de fonctionnement est calculé au plus juste et quelques travaux d'investissements sont prévus tels que la réfection du plafond de la salle polyvalente, l'effacement de réseaux électriques et le remplacement de certains éclairages par de la technologie LED, toujours dans un souci d'économie. Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation ainsi que ceux des taxes foncières, afin de ne pas accroître la pression fiscale pour les Frobervillais.

Le printemps, avec de belles journées ensoleillées, est l'occasion de participer aux différentes manifestations organisées par nos associations Frobervillaises, ainsi que cet été avec le traditionnel feu d'artifice co-organisé entre le comité des fêtes et la municipalité. Nous espérons vous voir nombreux à ces évènements qui font la vie d'un village.

Le centre de loisirs reprendra cet été dans les locaux de l'école, ce qui permet à de nombreux petits Frobervillais de bénéficier des différentes activités

Fin août, le 25^{ème} Salon de peinture et de sculpture se tiendra à la salle Léonard de Vinci, Salon qui rendra hommage à notre ami Pédrigo.

Bien amicalement,

Olivier Coursault, Maire de Froberville



- **8 mai** : cérémonie au monument aux morts
- **24 mai** : fête des mères à la mairie
- **26 mai** : élections européennes
- **9 juin** : vide greniers du tennis
- **28 juin** : kermesse de l'école – gala de danse
- **14 juillet** : après-midi jeux sur l'aire de pique-nique
- **11 août** : vide greniers, repas du comité des fêtes et feu d'artifice
- **24 août au 1 septembre** : 25^{ème} salon de peinture et de sculpture
- **2 septembre** : rentrée des classes

Etat Civil

Mariage

Mr PAVIA André et Mme MOIGNOT Aurélie, le 8 février 2019

« *Toutes nos félicitations aux heureux mariés* »

PACS

M DECOSS Philip et Mme JUMEL Magalie, le 3 avril 2019

« *Toutes nos félicitations aux heureux pacsés* »

Naissances

MARECHAL Lyse, née le 24 février 2019

JEANNE-DIT-FOUQUE Jules, né le 25 mars 2019

HUE PUCHAUD Eloha, née le 29 mars 2019

PETIT Diego, né le 20 avril 2019

« *Toutes nos félicitations aux heureux parents* »

Décès

Mr MOIGNOT Willy, le 11 février 2019

Mme DUJARDIN Arlette, le 8 avril 2019

« *Toutes nos condoléances aux familles endeuillées* »

Infos Pratiques



Poubelle grise :

Poubelle jaune :

Ramassage des déchets

Tous les mardis matin

Le jeudi des semaines impaires soit le :

9 et 23 mai

6 et 20 juin

4 et 18 juillet

1, 15 et 29 août

12 et 26 septembre

N'oubliez pas à rentrer vos containers après le ramassage !!

Pour évacuer de gros volumes de coupes de haies, de branchages ou de déchets verts, il vous est possible de louer une remorque agricole auprès du secrétariat de la mairie.

Cette remorque vous sera déposée chez vous le vendredi en fin de journée et reprise dès le lundi matin pour être vidée à la déchetterie. Possibilité de location sur semaine.

Le montant de la location s'élève à 25€.

Aides aux voyages scolaires

A compter de la rentrée scolaire 2019/2020

L'aide accordée pour un voyage scolaire de plus de 2 jours aux collégiens ne sera plus calculée en fonction du quotient familial.

Les membres du CCAS ont décidé d'octroyer une somme forfaitaire de 40 € à tous les collégiens mais également à tous les lycéens frobervillais pour un voyage scolaire de plus de 2 jours, par enfant et par année scolaire.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie pour constituer le dossier de demande d'aide



Inscription aux associations

L'Association Sportive Frobervillaise de Football, après une saison de mise en « sommeil », recherche des joueurs de la catégorie senior ou encadrants pour construire une équipe et s'engager en championnat la saison prochaine. Si vous êtes intéressés par la pratique du football et ou l'encadrement d'une équipe, venez rejoindre l'A.S.F. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Cédric DUBOCAGE au 06.80.45.64.04.



Fitness et danse

Inscriptions du 2 au 5 septembre 2019

Reprise des cours le 9 septembre 2019

Tennis Club : Inscriptions :

Du 1er juin au 22 juin, les samedis matin de 10h30 à 12h00

Les 29 et 30 juin, toute la journée pendant le tournoi jeunes

Du 17 août au 1 septembre à partir de 18h00, le week-end toute la journée

Les 2, 3 et 4 septembre de 17h00 à 19h00

Le 7 septembre de 10h00 à 12h00

Reprise des cours le 9 septembre 2019

Lutte contre le frelon asiatique en Seine Maritime

Depuis leur apparition sur notre territoire, les frelons asiatiques ont détruit un très grand nombre de ruches d'abeilles et sont un danger pour les personnes situées à proximité.

En cas de découverte de nids de frelons asiatiques en domaine privé, appelez le 02.77.64.57.76.

Dans cette démarche, le département de la Seine Maritime participe à raison de 30% du coût de la destruction (plafonné à 30 €). Cette aide transitera par le GDMA (Groupement de défense contre les maladies d'animaux) qui se chargera de verser directement cette participation à l'entreprise qui interviendra, les particuliers leur réglant la différence.

Sur présentation de votre facture à la mairie pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques, frelons communs ou guêpes, une participation de la commune de 40 € vous sera attribuée (à raison d'une participation par an par foyer).

En cas de découverte en domaine public, appelez ce même numéro pour que les sapeurs-pompiers prennent en charge la destruction.

La période, la plus favorable, pour détruire les nids est le printemps, puis jusqu'à mi-novembre. Les nids découverts en hiver ne sont pas à détruire puisque vides et ne seront pas réutilisés.

Soyez donc vigilants pour les repérer en haut des arbres, faitage de toiture, sous les plafonds de garage ou d'un abri et dans les haies, principalement lors de la taille.



Initiative citoyenne.



Maxence et Sacha sont deux jeunes Frobervillais investis et pleins d'initiatives. Le vingt-sept mars dernier, ils écrivaient à Olivier COURSAULT Maire de Froberville pour lui faire part d'une balade de leur domicile jusqu'à l'école :

« Monsieur le Maire,

Aujourd'hui le 27 mars 2019, je me suis baladé avec un sac et des gants afin de ramasser les déchets de ma rue ainsi que près de mon école

J'ai ramassé énormément de choses en 2 heures et 3 kms.

Des canettes, des mégots, paquets de cigarettes, papiers en tous genres sont en train de polluer notre village. J'aimerais que chacun y pense et ramasse comme ma famille et moi les déchets.

Pourriez-vous faire quelque chose pour sensibiliser les Frobervillais ? »

Maxence.



Un écogeste pour notre commune et une jeune initiative qui prouve que les gestes les plus efficaces peuvent être appliqués juste devant de notre porte. Il est du devoir de chacun de respecter la nature et de transmettre aux générations futures une planète en pleine santé.



Le mardi 23 avril 2019 s'est déroulée la cérémonie de clôture du Téléthon 2018 par la remise du chèque d'un montant de 2152 € à Monsieur Jacky Deshais, coordonnateur de l'AFM pour notre région, réparti en 692 € du château des Hogues et 1460 € de la commune de Froberville.

Le concours du lâcher de ballons a été remporté par Léa Duponq, un bon d'achat lui a été remis, ballon retrouvé par un agriculteur de la commune de Coucy les Eppes dans l'Aisne.

Nous remercions l'ensemble du personnel du château des Hogues pour son implication.

Des opérations seront organisées pour cette année 2019, le succès de cette opération est exclusivement basé sur votre générosité et votre participation afin de recueillir de l'argent reversé en totalité à l'AFM Téléthon, pour que la recherche arrive à guérir ces maladies graves et orphelines touchant beaucoup de jeunes enfants.

Parlez-en autour de vous en essayant de motiver les membres de votre famille, vos amis, vos connaissances à venir tous ensemble participer à la réussite de cette action.

En vous remerciant d'avance pour les personnes touchées par la maladie.



Travaux et aménagements

Travaux réalisés, en cours d'exécution ou à venir

- Les travaux d'amenée du gaz, à la closerie des châtaigniers, sont en cours afin d'alimenter les logements de la résidence Seminor.



- Les travaux de réfection des peintures et boiseries de l'épicerie sont en cours avec un changement de look.



- A la demande de plusieurs mamans, un banc a été installé dans l'aire de jeux sur l'aire de pique-nique.



- L'accessibilité de l'église pour les personnes à mobilité réduite est terminée avec la mise en place de la rampe d'accès et son garde-corps.

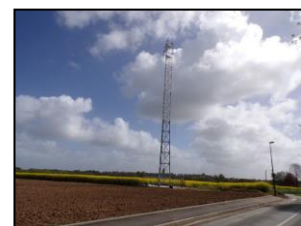


- La salle polyvalente aura au mois de juillet, son plafond refait à neuf avec des nouveaux éclairages. Le plafond de la cuisine a été repeint. Un nouveau lave-vaisselle et une desserte roulante vont être installés.



- Des travaux de peinture sont prévus avant la fin de l'année pour la garderie et le restaurant scolaire. Les stores ont été remplacés dans les classes primaires, la garderie et une classe de maternelle.

- Des travaux sont en cours, Rue d'Epreville entre le clos des saules et la maisonnette, il s'agit de la mise en place par TDF d'un pylône téléphonique qui sera utilisé par Free pour améliorer les



réceptions des téléphones portables.

- Le permis de construire 20 logements par Seminor, à proximité de la résidence la Closerie des châtaigniers, a donc été déposé en mairie, l'instruction est en cours. Les travaux devraient débutés en à l'automne.